Image not found or type unknown

Honoraire d'un avocat en cas d'aide juridictionnelle totale

Par **cheyenne84**, le **29/01/2009** à **07:53**

bonjour, mon mari a obtenu après jugement l'aide juridictionnelle totale. Son avocat lui avait demandé une avance en liquide de 300 euros. Est-il tenu de nous restituer cette somme ? Merci pour vos réponses.

Par **jeetendra**, le **29/01/2009** à **08:52**

bonjour, la réponse est oui normalement, lisez dans mon blog l'article sur l'aide juridictionnelle, cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés